

Rapport de jury de la Certification complémentaire en Langues et Cultures de l'Antiquité – session 2022

Composition du jury :

M. François RIPOLL, Professeur de Langue et Littérature latines, Université Jean Jaurès de Toulouse
M. Florent CISTAC, Professeur de Lettres classiques
Mme Valérie ARLAUD, IA-IPR de Lettres

Profil des candidats et résultats de cette session

La certification s'adresse en priorité aux professeurs de lettres modernes, de langues ou d'histoire-géographie qui peuvent attester d'une formation universitaire en latin et/ou en grec et d'une expérience significative de l'enseignement du latin et/ou du grec, et qui souhaitent faire valider leurs compétences dans le domaine des Langues et Cultures de l'Antiquité.

Pour cette session, 9 candidats se sont inscrits et 8 ont rendu leurs dossiers.

7 candidats se sont présentés à l'épreuve orale : 5 professeurs de lettres modernes, 1 professeur d'histoire-géographie, 1 professeur d'occitan ; sur les 7 candidats présents, 5 ont été admis et 2 ont été refusés.

Pour cette session, tous les candidats ont choisi l'option latin.

Globalement, les prestations gagnent en qualité : les connaissances linguistiques, littéraires et culturelles ainsi que la réflexion didactique progressent d'année en année.

Nombre d'inscrits : 9

Nombre de dossiers rendus : 8

Nombre de candidats présents : 7

Nombre de reçus : 5

Moyenne globale des candidats évalués : 10,9

Note la plus basse : 09

Note la plus haute : 16

LE DOSSIER A RENDRE

La note de service n° 2019-104 du 16-7-2019 indique ce que le dossier doit présenter : « *Le candidat inscrit remettra, à la date fixée par le recteur, un rapport (cinq pages dactylographiées) comportant et indiquant :*

- un curriculum vitæ détaillé précisant les titres et diplômes obtenus en France ou à l'étranger ;

- les expériences d'enseignement, d'ateliers, de stages, d'échanges, de séjours professionnels à l'étranger, de sessions de formation, de projets partenariaux qu'il a pu initier ou auxquels il a pu participer, pouvant comprendre un développement commenté de celle de ces expériences qui lui paraît la plus significative ;

- tout autre élément tangible marquant l'implication du candidat dans le secteur choisi, tels que travaux de recherche, publications effectuées à titre personnel ou professionnel, etc.

Ce rapport sera communiqué par le recteur au jury dans des délais suffisants pour que ce dernier puisse en prendre connaissance préalablement à l'épreuve et en disposer lors de celle-ci. Ce rapport n'est pas soumis à notation. »

Il s'agit de produire un document qui **présente précisément** une séquence, ses supports, ses objectifs linguistiques, littéraires et culturels ainsi que ses modalités didactiques. Il reste préférable de rendre compte dans le détail d'une seule séance plutôt que de proposer une séquence complète mais très générale. Il est important que le jury puisse **cerner les enjeux qui sous-tendent les activités** proposées. Enfin, proposer le même dossier d'une session à l'autre avec des modifications marginales est fortement déconseillé.

Le jury a apprécié les dossiers qui mettent en évidence l'engagement très souvent remarquable au service des LCA et ceux qui rendent compte d'un parcours universitaire riche ou d'expériences diverses en lien avec les langues anciennes. La variété des profils cette année s'est révélée très intéressante : l'un a démontré une réflexion avancée sur la didactique des LCA et sur des mises en œuvre recommandées par les instructions

officielles, un autre a pu partager une culture historique et géographique fondée sur une expérience personnelle mise à profit pour enrichir des contenus proposés aux élèves, un autre a développé une approche intéressante nourrie par la pédagogie des langues vivantes. Il est recommandé de fournir en annexe toutes les pièces qui peuvent attester de ce qui est présenté.

L'ÉPREUVE D'ADMISSION : RAPPELS ET CONSEILS

-Elle comporte **trois temps** de 10 minutes chacun environ.

1- Le premier temps est celui de la **présentation par le candidat**.

Celui-ci appuie son exposé sur les éléments du dossier qu'il aura au préalable constitué. Il convient de rappeler que sa prestation ne peut se limiter à une simple récitation de son écrit. Il doit manifester sa capacité à s'abstraire de son écrit, à le formuler ou à le présenter différemment. Une simple reprise du dossier a pu nuire à certains candidats.

Il est rappelé que le candidat ne dispose pas de temps de préparation préalable à son passage.

2-**L'entretien** constitue le deuxième temps.

Il permet d'envisager la réflexion didactique du candidat. Il est aussi l'occasion de voir quelle est sa connaissance des programmes de collège et de lycée, notamment dans leurs grands principes et leurs enjeux communs. Dans les séquences présentées, les textes ont pu être pris parfois pour des prétextes, certes intéressants, à des prolongements dans les arts et la littérature étrangère mais pas toujours comme les bases d'une **véritable activité de lecture qui reste le cœur de la discipline**. A cet égard, le manuel peut constituer un support utile. Néanmoins, il ne suffit pas à lui seul à garantir la cohérence du projet pédagogique. Par ailleurs, il est indispensable de considérer les extraits choisis comme constitutifs d'un ensemble textuel, à savoir une œuvre, et d'un contexte historique, culturel ; ces éléments sont donc à prendre en compte pour faciliter la compréhension et l'interprétation dudit extrait par les élèves. Enfin, la connaissance de ressources institutionnelles comme *Eduscol* et *Odyseum* est toujours particulièrement appréciée et le recours à des outils (lapbooks par exemple) ou des méthodes (audio-orales, mise en voix notamment) préconisées dans ces mêmes ressources s'est révélé judicieux.

3-Le troisième temps concerne les **connaissances linguistiques**

Il a pour but de vérifier les acquis fondamentaux en morphologie et en grammaire, en analysant un point de langue, et d'apprécier la capacité du candidat à **traduire littéralement une ou deux phrases d'un texte, par groupe de mots, en s'appuyant sur la traduction littéraire** proposée en regard. Le candidat prend d'abord le temps de lire silencieusement le texte antique proposé et sa traduction. Il **peut sans hésitation demander le sens de mots manquants et prendre un temps de réflexion** pour éviter des blocages qui pourraient se révéler préjudiciables. Les textes proposés ont été choisis en lien avec la thématique de la séquence présentée dans le dossier et souvent tirés des mêmes auteurs afin de ne pas déstabiliser les candidats. Le jury a regretté que quelques-uns n'aient pas encore un niveau suffisant pour être capables de procéder à une traduction élémentaire. Il est indispensable de continuer à apprendre les bases de la grammaire. Nous pouvons conseiller, parmi d'autres, la *Grammaire latine* de Cart, Grimal, Lamaison et Noiville ou *La grammaire latine complète* de Lucien Sausy. La pratique du petit latin ou du petit grec reste aussi un exercice extrêmement formateur.

Si le niveau d'exigence pour les compétences linguistiques des élèves en collège reste relativement modeste, celui de la certification complémentaire ne peut se satisfaire de connaissances qui se construisent au fil des séquences travaillées en classe et ni se limiter aux notions les plus simples vues avec les élèves. Dans la mesure où la lecture des textes antiques en latin ou en grec constitue le cœur de la discipline, la maîtrise des

notions de morpho-syntaxe fondamentales est indispensable pour obtenir la certification : l'ablatif absolu, la proposition infinitive, les valeurs du subjonctif en latin par exemple sont des attendus incontournables.

Conclusion

Pour finir, nous encourageons les candidats ajournés à se présenter à nouveau à la certification l'année prochaine. En revanche, nous leur déconseillons de proposer le même contenu, les mêmes textes et les mêmes activités s'ils n'ont pas été repensés et enrichis. Globalement, ils sont déjà engagés dans une bonne dynamique de formation, mais les stages qui ont pu être suivis devraient donner lieu à une meilleure appropriation. En outre, il est recommandé de lire précisément et de **bien connaître les programmes** de collège et de lycée, **dans les thématiques des objets d'étude bien-sûr, mais dans leurs enjeux et principes essentiels particulièrement**. Enfin, on préconise la lecture des documents sur la certification complémentaire en LCA mis en ligne à la page des lettres du site académique ainsi que du *vademecum* national, toutes deux essentielles pour appréhender les attentes du jury :

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/LCA/34/3/Vademecum_LCA_962343.pdf

L'IA-IPR de lettres en charge du dossier des LCA
V. Arlaud